

Visite de M. Andersson

11.9.74

Relations bilatérales
Exposé d'introduction

Si la présente rencontre fournit l'occasion d'examiner nos relations bilatérales, c'est pour constater avec satisfaction qu'elles ne comportent aucun contentieux à résoudre. Je n'en veux pas moins brièvement en caractériser les principaux secteurs.

Les relations économiques et commerciales montrent par leur volume et par leur accroissement régulier une tendance satisfaisante. Nous déduisons du déficit commercial suisse que les produits suédois jouissent de la faveur des importateurs suisses; nous savons, par ailleurs, que votre pays est actuellement affecté par une contraction de la consommation privée et, par conséquent, un ralentissement des importations. La haute conjoncture qui règne dans nos deux pays nous amène à apprécier avec confiance le développement ultérieur de nos échanges.

Les relations culturelles jouissent de part et d'autre du soutien d'institutions officielles. Elles remplissent un rôle utile en donnant des contenus concrets à la connaissance réciproque. Nous sommes convaincus que l'aménagement de ces échanges ne doit pas être centralisé et qu'il est préférable de laisser place aux initiatives les plus diverses dans le choix et l'organisation des spectacles, expositions ou conférences. Nos deux Ambassades et les Instituts s'occupant de part et d'autre des échanges culturels seront certainement en mesure, à l'avenir aussi, de donner aux initiatives privées les impulsions, les soutiens ou les conseils voulus.

- 2 -

Sur le plan des échanges d'information et de presse, nous nous rendons compte qu'il en faut un peu plus pour obtenir des résultats significatifs. Il y a certainement de nombreux aspects de la vie de chacun des pays qui sont susceptibles d'intéresser la presse de l'autre: il vaut donc la peine de poursuivre nos efforts pour capter l'attention des journalistes, en mettant en jeu nos ambassades et les services de presse de nos ministères.

Nos deux pays poursuivent depuis 1965 une collaboration dans le domaine de la technique militaire. J'apprends avec satisfaction que la commission mixte mise sur pied à cet effet donne lieu à des contacts réguliers touchant la majorité des domaines de l'armement. Votre rencontre d'hier avec mon collègue M. Gnägi vous a certainement permis d'en discuter en détail. Je ne voulais cependant pas laisser de côté cette activité en passant en revue les divers secteurs particuliers de nos relations.

Je voudrais citer encore un domaine où une coopération pourrait se développer entre nos deux pays: je veux parler de l'assistance internationale en cas de catastrophes. La Suède s'est déjà acquise une compétence reconnue et s'est donné d'importants moyens d'action pour une telle aide. La Suisse est elle-même en train de mettre sur pied un dispositif pour l'intervention en cas de catastrophes naturelles. Le Délégué du Conseil fédéral qui s'en occupe a marqué son intérêt pour une collaboration étroite entre les deux organisations.

En somme, des accords bilatéraux ou multilatéraux règlent sans problèmes nos relations dans divers domaines; mais aussi dans ceux où nous n'avons pas établi de normes juridiques, les relations sont harmonieuses et empreintes

- 3 -

d'une grande confiance réciproque. Les visites fréquentes de part et d'autre, à tous les niveaux, joignent souvent l'utile à l'agréable et je constate par exemple que dans les deux années écoulées, cinq conseillers fédéraux ont séjourné en Suède, soit en mission, soit en vacances. Nous avons tout lieu de nous féliciter, enfin, des excellents rapports réciproques de nos délégations dans toutes les organisations et conférences où elles se rencontrent.